



131, rue Damrémont 75018 PARIS

E-mail : urif.fo@yahoo.com



@ URIFFO - Site Internet : www.urif-fo.fr

22 mars

-

6 avril



**ÉLECTIONS
TRÈS
PETITES
ENTREPRISES**



PAS TOUCHE À LA MAISON DES SYNDICATS (BOURSE DU TRAVAIL) D'ÉVRY (91)

Toutes les mesures "d'urgence sanitaire" prises par le gouvernement avec couvre-feu, confinement etc... contribuent très largement à empêcher le mouvement syndical et les syndicalistes à exercer leurs mandats de défense des salariés. Elles s'opposent au droit de se rassembler, de manifester, de se réunir.

Aujourd'hui, à Évry dans le département de l'Essonne les élus s'attaquent au syndicalisme, sous de faux prétextes de soi-disant sécurité, en voulant fermer la Bourse du Travail et ainsi fermer toutes possibilités aux salariés de pouvoir rencontrer les syndicats et de venir préparer et organiser leur défense auprès des employeurs ou de l'administration.

Cette période difficile à vivre pour tous l'est particulièrement pour le monde du travail, avec les plans sociaux et de licenciements qui sont annoncés chaque jour. Les travailleurs n'ont jamais eu autant besoin de leurs syndicats et c'est à ce moment-là que les élus locaux veulent détruire ce qui a été construit par d'autres il y a de nombreuses années en arrière.

Ce fut déjà le cas en 2015 - 2016 - 2017 où les élus de ces périodes voulaient déjà fermer la Bourse du Travail ou en faire une maison des associations.

Les actions conduites à l'époque par les Unions départementales du 91 mais également par les URIF et même les Confédérations syndicales avaient empêché la fermeture.

Aujourd'hui, la même volonté s'exprime du côté des politiques et la même volonté se développe du côté des organisations syndicales. La lutte s'est engagée avec des rassemblements et manifestation après la conférence de presse qui s'est tenue à la Bourse du Travail, le 3 mars 2021.

L'URIF FO soutient les organisations syndicales qui ont engagé l'action particulièrement l'UD FO 91. Elle demande aux élus d'Évry et du département d'arrêter leur politique de casse. Au-delà des organisations syndicales c'est aux salariés que ces élus s'attaquent.

Salariés qui pourraient bien venir leur demander des comptes et qui pourraient bien demander aux services de régler leurs situations auprès des patrons, des entreprises, des conseils de prud'hommes, dans les caisses de sécu et d'allocations familiales, etc...

Tout ce qui peut être assuré par le mouvement syndical...s'il n'est pas foutu à la porte des locaux sous des prétextes fallacieux.

Paris, le 5 mars 2021

VOTEZ FO

